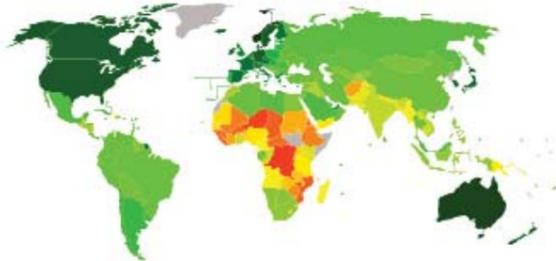


L'Indice de Développement Humain mondial en 2012



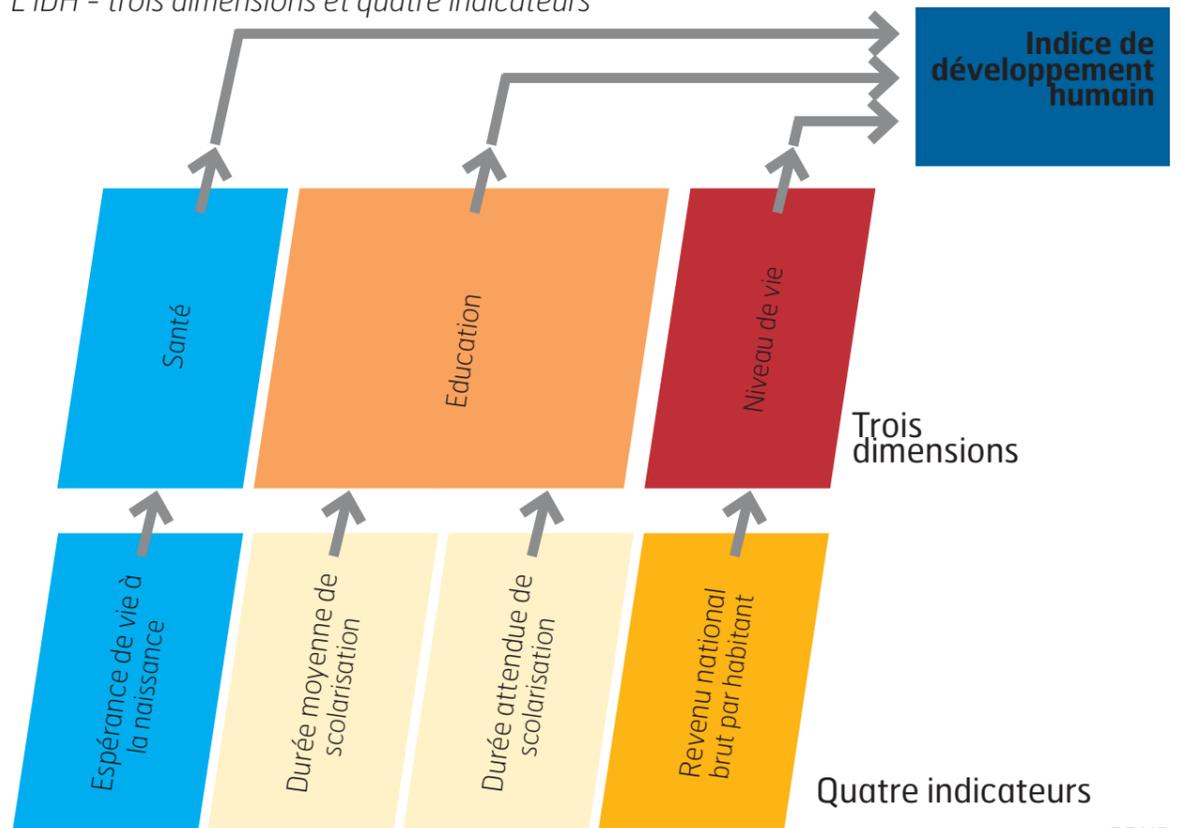
L'IDH est mis en oeuvre depuis 2000 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il permet de mesurer les écarts de développement entre les pays. En 2012, les pays les plus développés apparaissent en vert foncé et les moins développés en rouge vif



L'éducation, un des trois piliers de l'IDH (le campus de l'Illberg à Mulhouse)

Composantes de l'Indice de Développement Humain

L'IDH - trois dimensions et quatre indicateurs



source : BRHD

Indice de Développement Humain : pour une vision panoramique des inégalités territoriales

Aujourd'hui, l'observation statistique ne rend que partiellement compte de la réalité complexe d'un territoire. Comment en saisir la réalité ? Comment dépasser la vision statistique et, surtout, comment la rendre compréhensible pour tous ?

L'Indice de Développement Humain (IDH) a été utilisé pour la première fois en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement. A l'origine, il a été créé pour **évaluer le développement d'un pays**, en tenant compte d'autres paramètres que la seule croissance économique. Cet outil a depuis fait l'objet de nombreuses réutilisations.

L'IDH permet de connaître l'état de santé général d'un territoire. La **démographie**, le **niveau de formation** et le **niveau de vie de la population** sont les trois piliers du calcul de l'IDH. Cet indice est communément calculé au niveau national voire régional. Il n'est que rarement mesuré à une échelle locale.

SOMMAIRE

Vision d'un département composite	2
L'IDH dans le Haut-Rhin	3
L'expérience du Grand Lyon	4

Vision d'un département composite

Des profils variés composent le département du Haut-Rhin. Les territoires en bonne santé et ceux en difficulté sont nettement identifiés grâce à l'IDH, avec la prise en compte de données de santé, niveau de formation et niveau de vie.

Un effet urbain

Les trois plus grandes communes du département, Mulhouse, Colmar et Saint-Louis, disposent d'un IDH relativement faible. Ce phénomène est visible dans la plupart des grandes villes. Elles concentrent des populations aisées et précaires, de niveau de qualification faible ou élevée, de niveaux de vie également hétérogènes.

Des territoires en bonne santé

Le quart sud-est du Haut-Rhin se porte bien. La population qui y réside dispose d'un niveau de vie important; Par exemple, de nombreuses personnes travaillent en Suisse et profitent des salaires élevés. Ces mêmes habitants ont un niveau de formation élevé, la Suisse employant de plus en plus des frontaliers qualifiés.

Les communes aux alentours de Colmar, hormis les communes au nord, sont également en bonne santé.

Cette répartition s'explique par les parcours résidentiels des familles les plus aisées, qui choisissent souvent le périurbain pour bénéficier d'une meilleure qualité de vie.

Des territoires en difficulté

Le nord de Mulhouse et les vallées vosgiennes sont identifiés grâce à l'IDH comme étant en difficulté. Ce sont des territoires marqués par un déclin de leur économie, fondée notamment sur l'industrie.

Perspectives

Cet IDH constitue un Temps Zéro, sur la base des données du recensement INSEE 2009. Une mesure de l'évolution de l'IDH pourrait être obtenue en réalisant les mêmes analyses en 2016. Cela permettra d'obtenir une analyse dynamique de l'évolution du territoire.



Une des trois dimensions de l'IDH : la santé (campagne de dépistage du diabète)



La troisième dimension de l'IDH : le niveau de vie (Zimmersheim affiche les revenus par habitant les plus élevés du département)

IDH : un indicateur synthétique

L'Indice de Développement Humain synthétise des informations relatives à **trois domaines** : la santé, l'éducation et le niveau de vie.

Un indicateur a été défini pour chacun de ces domaines. Grâce à l'attribution des taux plancher et taux plafonds, qui permettent de pondérer les valeurs extrêmes, ces trois indices sont calculés sur une échelle de 0 à 1. **La valeur 0 est signe d'une situation difficile et 1 d'une très bonne situation.**

➡ Indice de mortalité

Mesuré à partir des taux comparatif de mortalité, l'indice de mortalité n'est disponible qu'à une échelle cantonale. A chaque commune a été associé l'indice de mortalité du canton auquel elle appartient

➡ Indice d'éducation

Les diplômés correspondent à la population de 15 ans ou plus non scolarisée ayant au moins un CAP ou un BEP

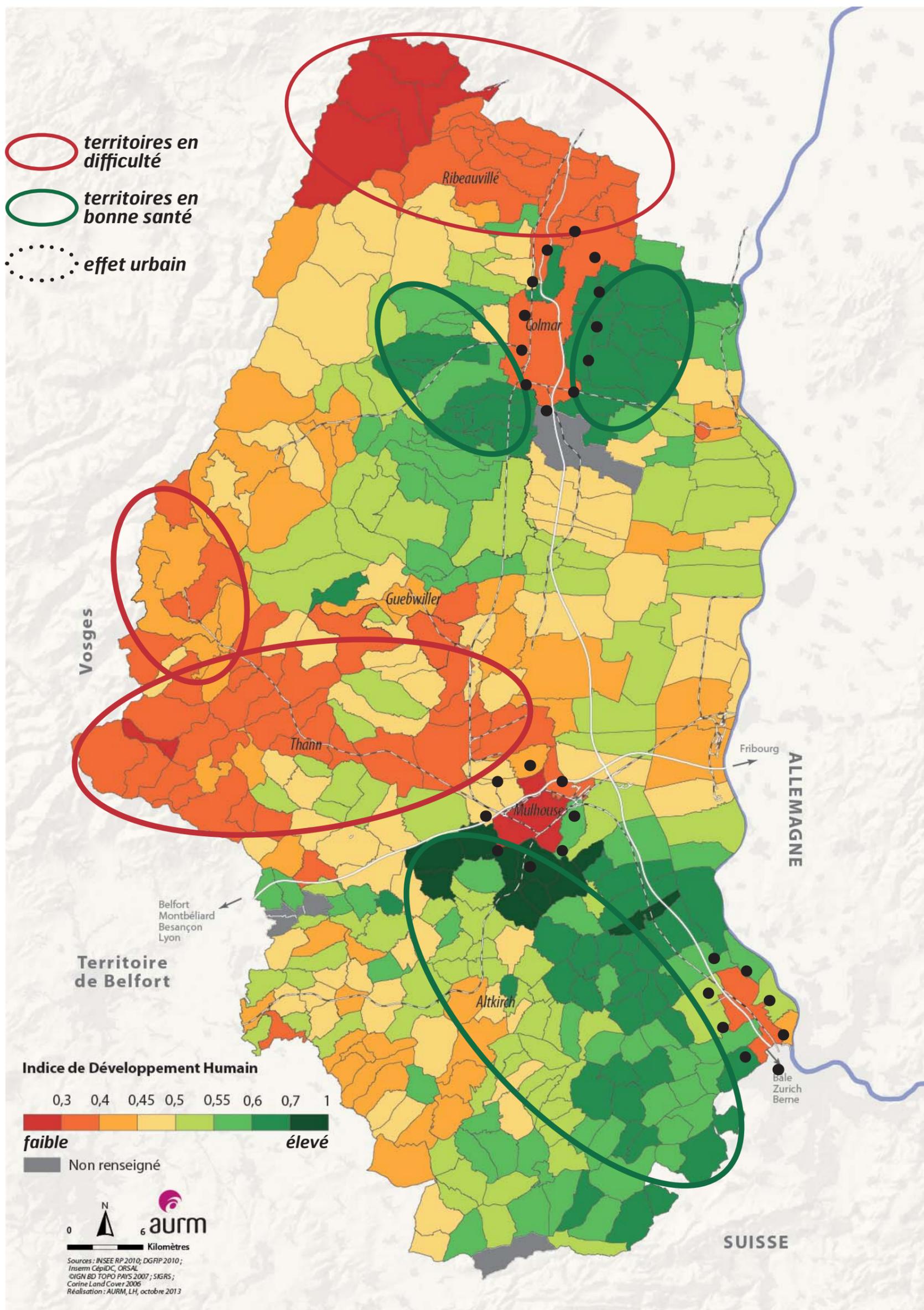
➡ Indice du niveau de vie

Il se mesure grâce aux revenus par Unité de Consommation, diffusé par l'Insee et provenant de la DGI

$$IDH = \frac{\text{Indice de mortalité} + \text{Indice d'éducation} + \text{Indice niveau de vie}}{3}$$



l'IDH dans le Haut-Rhin

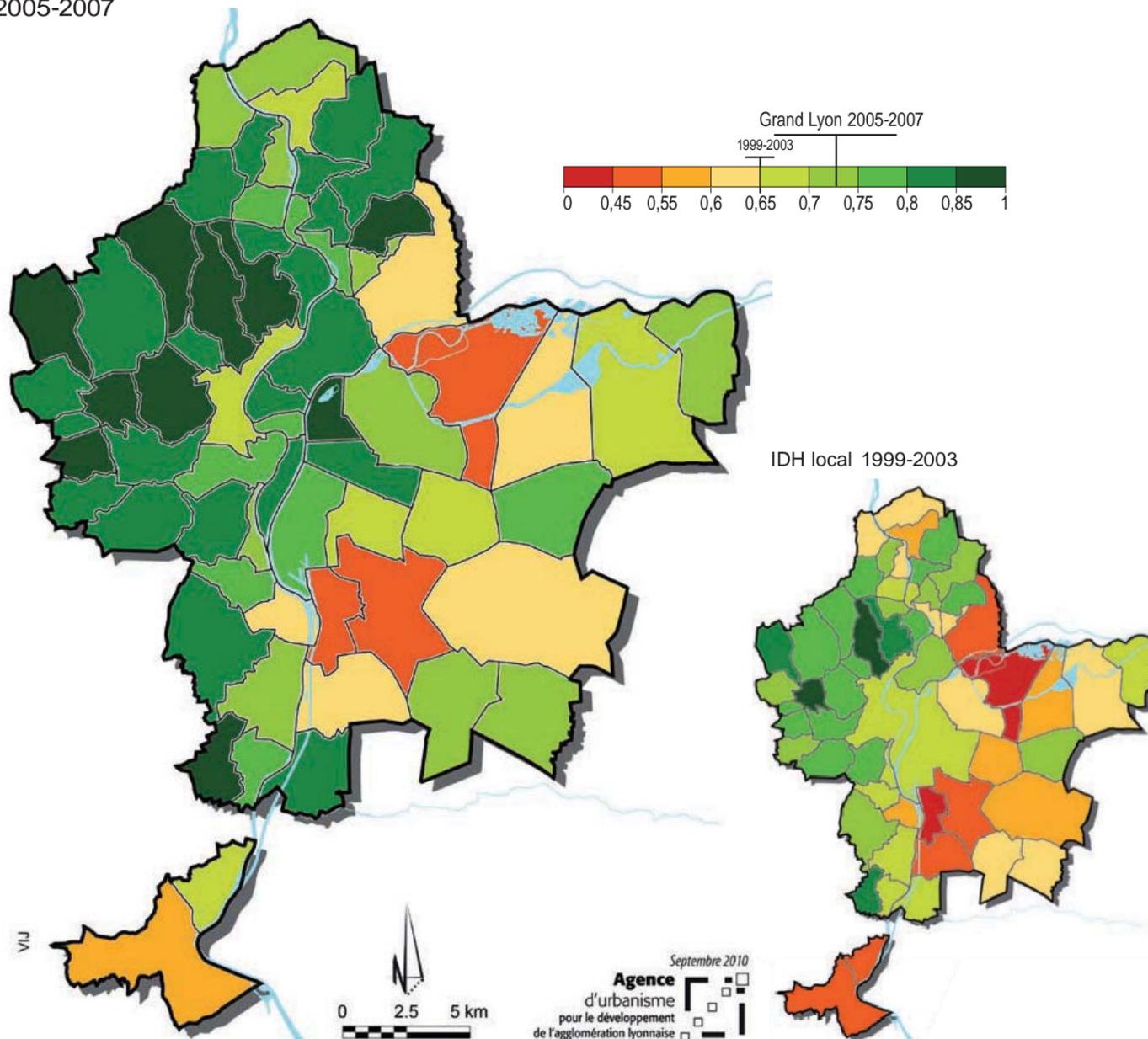


Le Grand Lyon : l'évolution de l'IDH

Une source d'inspiration : le Grand Lyon

L'agglomération lyonnaise a mené une réflexion il y a plusieurs années pour la mise en place d'un IDH local. Ils ont pu observer l'évolution de l'IDH sur une période de 6 ans.

Indice de développement humain local
2005-2007



La dichotomie de l'agglomération lyonnaise apparaît clairement : l'ouest du territoire accueille des communes dont l'IDH est élevé, contrairement aux communes de l'est. Cependant, la comparaison avec l'IDH de 1999/2003 montre que ces communes de l'est lyonnais rattrapent rapidement leur retard.

Retour d'expérience : Aurélien BOUTAUD, consultant (www.aboco.net), à l'origine de la mise en oeuvre de l'IDH sur le territoire du Grand Lyon

L'Indice de Développement Humain s'avère un outil particulièrement stimulant, même s'il n'est pas toujours facile de se l'approprier sur un territoire urbain [...]. Il permet d'illustrer de manière assez pédagogique la problématique du développement durable et donne des informations sur le "capital" d'une société.

Extraits de l'étude "faisabilité et pertinence du calcul de l'IDH sur une agglomération : l'exemple de la Communauté Urbaine de Lyon"

Lettre éditée et imprimée par :

Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne

33 avenue de Colmar. 68200 Mulhouse

Tel : 03 69 77 60 70 - www.aurm.org

Directrice de la publication : Viviane Bégoc

Rédaction :

Sébastien Dassonville - sebastien.dassonville@aurm.org

Nathalie Saby - nathalie.saby@aurm.org

Didier Taverne - didier.taverne@aurm.org

Crédit photo : AURM sauf mention contraire

ISSN : 2100-1715. dépôt légal à parution

Mars 2014

Reproduction autorisée avec mention de la source et référence exacte